

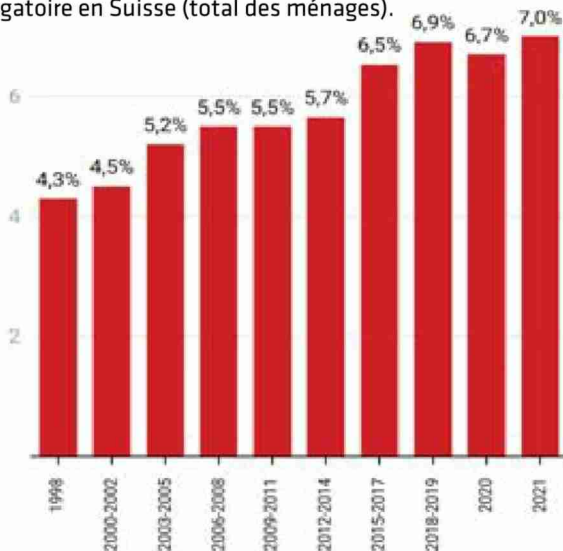
Il faut soigner le système pour réduire les primes

INTERVIEW La LAMal est «une machine à perdre pour les personnes assurées», regrette Nicolas Babey, professeur à la Haute école de gestion Arc de Neuchâtel. Que peuvent les pouvoirs publics contre l'explosion des primes d'assurance maladie, qui se vérifie cette année encore? Voici ses pistes pour l'avenir.

PAR OLIVIER HUGON / GRAPHIQUES JONAS TARAZI ET FRANÇOIS ALLANOU / SOURCES OFSP

En Suisse, les primes pèsent toujours plus

Part du revenu dépensée dans l'assurance maladie obligatoire en Suisse (total des ménages).



Chaque mois, nous décortiquons une tendance forte du canton du Valais à partir de données récoltées par la Haute école de gestion Arc, notre partenaire. Sur le web, retrouvez tous les épisodes dans notre dossier spécial «Le Nouvelliste Data».

Pourquoi le Valais, même s'il voit régulièrement ses primes moyennes augmenter, reste le plus «avantageux» de Suisse romande?

J'y vois l'effet «positif» d'une composition sociodémographi-

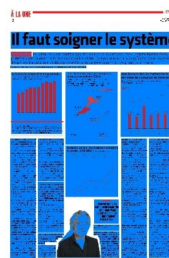
que particulière au canton du Valais. La taille des ménages, le niveau de formation, l'âge moyen, la pollution ou encore le degré d'urbanisation expliqueront assez précisément ces différences cantonales.

Par rapport à d'autres cantons,

le Valais est moins urbanisé, moins industrialisé, tandis que des structures familiales encore présentes sont en mesure de prendre en charge des personnes qui, si elles étaient seules, seraient totalement dépendantes de structures de santé. Si l'on comprend bien que le vieillissement de la population s'accompagne irrémédiablement de coûts plus élevés, on sait en revanche un peu moins que l'espérance de vie en bonne santé – ou l'espérance de vie tout court – n'est pas du tout égalitaire: les «cols bleus» souffrent plus tôt de problèmes de santé que les «cols blancs».

Si j'habite à Monthey, je vais payer une prime moyenne de 357 francs en 2025. Juste de l'autre côté du Rhône, à Bex, j'en aurais pour 50 francs de plus tous les mois, 600 francs à la fin de l'année. Comment on explique ces différences importantes?

Les caractéristiques sociodémographiques du canton de Vaud sont bien différentes de celles du Valais. Il est nettement plus urbanisé. Cette vague d'urbanisation date des années soixante. D'ailleurs,



beaucoup de jeunes Valaisans s'y sont rendus à l'époque. Cette vague démographique est aujourd'hui à la retraite, avec évidemment des coûts de santé qui ne sont pas ceux du Valais.

Tant qu'existeront de fortes inégalités sociales et territoriales ainsi qu'une loi-cadre (LAMal) qui les nie, ces différences ne s'estomperont pas.

Depuis 2022, les augmentations ont accéléré partout en Suisse. C'est un effet post-Covid?

J'y vois plutôt l'effet structurel d'une génération vieillissante de «boomers» qui ont aujourd'hui entre 60 et 80 ans. Cela va donc coûter cher pendant un bon moment...

Le pourcentage moyen du revenu consacré aux primes est monté à 7% en 2021 en Suisse. Une autre étude montre que c'est bien plus élevé dans les cantons romands, avec 10% pour le Valais en 2020 (année des derniers chiffres disponibles). De quoi inquiéter?

Le revenu moyen à Zoug n'a rien à voir avec le revenu moyen valaisan. Une moyenne suisse gomme les différences cantonales.

Dix pour cent du salaire, c'est énorme. Plus le revenu est bas, plus la part des assurances maladie pèse. En fait, la LAMal pose un cadre duquel sont expulsés les principes de solidarité sociale et territoriale.

On voit que les subsides moyens augmentent en conséquence, notamment en Valais. Est-ce tenable financièrement?

remement?

C'est le canton qui rattrape les règles du jeu viciées posées par la Confédération en intégrant le principe de solidarité. C'est

«Je ne vois pas d'autre solution qu'une coopération intercantonale visant à construire une caisse publique totalement transparente.»

tenable à court terme mais ça n'est pas durable.

Dans une récente interview, Lara de Preux Allet, directrice de la Haute école de santé de la HES-SO Valais-Wallis et professeure titulaire à l'Université de Genève, nous disait que l'un des problèmes fondamentaux de notre système de santé, c'est qu'il n'est qu'un système de soins. «En Suisse,

on paie pour guérir, pas pour rester en bonne santé.»

Madame de Preux Allet a parfaitement raison d'insister sur la prévention. Bon nombre de maladies coûteuses pourraient être évitables en adoptant un régime alimentaire sain, en bougeant davantage et en levant le pied sur la consommation d'alcool ou de tabac.

Cependant, cette prévention devrait être étendue à notre environnement. L'espérance de vie en bonne santé diminue en France depuis 2020. Les can-

cers précoces ont explosé en Suisse et dans tous les pays européens depuis 1990.

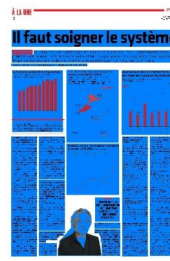
Idem pour les maladies auto-immunes, les allergies graves, les maladies psychiques... Cette évolution touche toutes les catégories sociales. Ça n'est pas seulement par notre comportement personnel que nous irons mieux, mais par la transformation globale d'un environnement sur lequel nous n'avons individuellement aucune prise.

Nous ne mangeons pas seulement des produits transformés potentiellement nocifs mais nous vivons et travaillons également dans des bâtiments bourrés de polluants.

Mais que peuvent faire les acteurs politiques contre ces polluants?

Ils peuvent énormément! A l'échelle fédérale, n'a-t-on pas interdit depuis quarante ans l'adjonction de plomb dans l'essence? L'amiante, les PCB et le plomb dans la construction? Pourtant, les bâtiments les plus récents sont badigeonnés d'herbicides, de fongicides et de PFAS («polluants éternels») dans les peintures et sur les toits plats. Ces polluants qui ne nous veulent que du mal sont ensuite lessivés par les pluies, polluent nos cours d'eau, nos nappes phréatiques et nos lacs. Et d'où vient l'eau que l'on boit?

Le problème est que la production de réglementations nouvelles a dix ans voire trente ans de retard. Le canton et les communes ont pourtant un grand pouvoir d'agir en s'appuyant sur le principe de précaution et



en mettant la santé pour toutes et tous au cœur de leurs actions.

Que faudrait-il faire pour limiter ces dérives?

Ca n'est pas en lisant un manuel de gestion hospitalière qu'on résoudra les problèmes. Mieux vaut prendre un peu de hauteur en s'appuyant sur les concepts de quelques théoriciens de la guerre.

La LAMal a fondé un marché concurrentiel de la santé. Or, tout marché est un champ de bataille qui fait des gagnants et des perdants. Certes, sans bombes ni mitrailleuses, mais un champ de bataille quand même. Un des moyens clés pour gagner la guerre, c'est l'asymétrie de l'information.

A chaque hausse de prime, les conseillers d'Etat dénoncent avec raison l'«opacité» des décisions. En fait, les caisses-maladie disposent d'informations sur les offres de santé cantonales, tandis que la réciprocité n'existe pas.

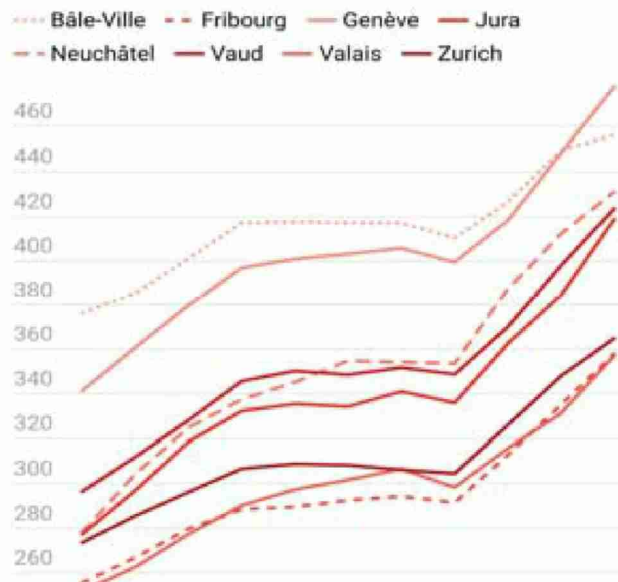
C'est une machine à perdre pour les cantons comme pour les personnes assurées.

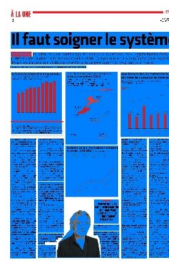
Pour sortir de cet engrenage infernal, je ne vois pas d'autre solution qu'une coopération intercantonale visant à construire une caisse publique totalement transparente et fondée sur les valeurs de solidarité sociale et territoriale.



Evolution de la prime d'assurance maladie moyenne, 2015-2025

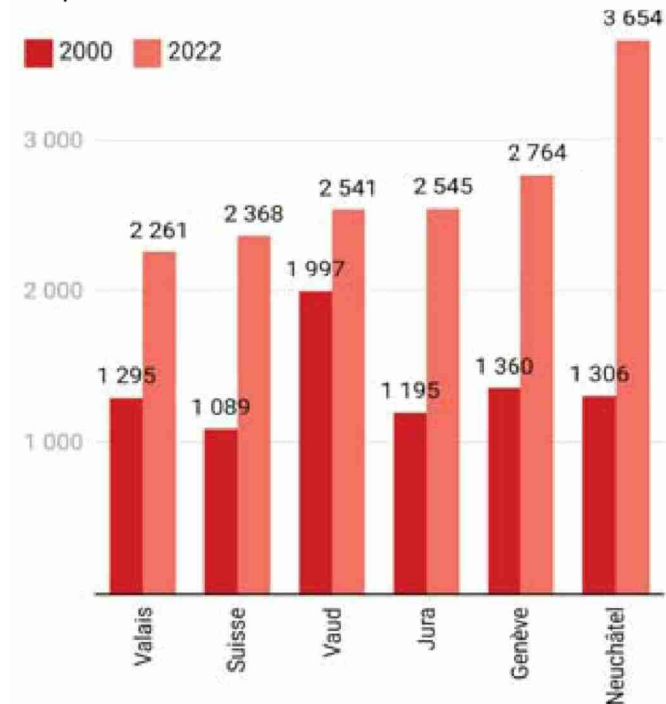
Valeurs exprimés en CHF





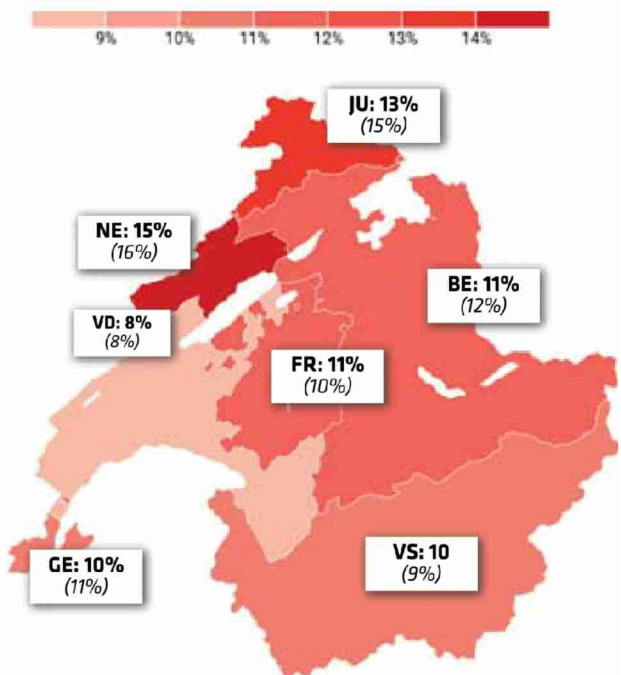
Avec les subsides, les cantons tentent de limiter les coûts pour les ménages

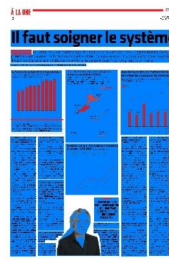
Subside moyen versé par an selon le canton, comparaison 2000-2022.



Part du revenu consacrée aux primes d'assurance maladie (2020)

Pourcentage pour la prime moyenne par canton, qui regroupe sept ménages types. Entre parenthèses, l'exemple d'un couple avec 2 enfants (3,5 ans et 5 ans). Les chiffres de 2020 sont les derniers disponibles.





Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
<https://www.lenouvelliste.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'075
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 200'502 mm²

Ordre: 1073023
N° de thème: 375.009

Référence: 93635716
Coupage Page: 5/5

